

# Jusqu'à 210 000 \$ de pertes, estime le syndicat

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Avec une possible rétrogradation de leur échelle salariale, les enseignants des cégeps devraient composer avec des milliers de dollars en pertes salariales, ont voulu montrer, hier, les représentants du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS).

Pour une période de 35 ans et basées sur des « dollars constants en 2013 », les pertes pourraient osciller entre 118 000 \$ et plus de 210 000 \$, en fonction de la scolarité des professeurs (du baccalauréat au doctorat), estime le SPECS.

Le SPECS a fait l'exercice en se basant sur un scénario selon lequel leur échelon salarial passerait du 22e au 21e rang, sur 35 ans. Ainsi, « un enseignant nouvellement engagé » et « détenteur d'un doctorat » gagnerait 51 860 \$ la première année, s'il est classé au 21e rang, comparativement à 53 208 \$ au 22e rang, ce qui représente une perte de 1348 \$.



IMACOM, RENÉ MARQUIS

**Le président du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS), Steve McKay et le vice-président du SPECS, Philippe Langlois.**

Au bout de 10 ans, au 21e rang, il gagnerait 70 519 \$ plutôt que 75 438 \$ au 22e rang, montrent les chiffres avancés par l'instance syndicale.

Le SPECS a de nouveau ramené dans l'actualité la question de la relativité salariale, hier, en dénonçant l'attitude du

Conseil du trésor.

Rappelons que selon le SPECS et la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), les enseignants des cégeps pourraient subir une perte de salaire d'environ 5 % en raison de la réévaluation menée par le

Conseil du trésor.

En septembre, le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, a totalement nié ce possible scénario. Au Conseil du trésor, on a répété hier qu'il n'est pas question d'abaisser le salaire des enseignants du réseau collégial.

L'exercice est mené dans le cadre de travaux d'évaluation des catégories d'emplois mixtes des secteurs public et parapublic québécois. Ils ont pour objectif de fixer le rangement des catégories d'emploi dans la structure salariale de ces secteurs.

## Moyens de pression

Rappelons que les enseignants du Cégep de Sherbrooke ont opté pour des moyens de pression en septembre dernier, qu'ils ont décidé d'accentuer récemment, à l'instar de leurs collègues de la province. Ils ont décidé de mettre de l'avant des mesures du plan d'action « Opération dérangement 21 », provenant de la FNEEQ. Ils appellent notamment à la non-participation des enseignants

pour certaines tâches, comme des réunions au conseil d'administration, et de ne s'en tenir qu'aux tâches directement liées à l'enseignement (cours, correction de travaux, etc.)

« On demande une évaluation juste et équitable », plaide le président du SPECS, Steve McKay. Selon la partie syndicale, l'obtention de la maîtrise et du doctorat ne serait plus reconnue. « La maîtrise et le doctorat se dévaluent », estime Philippe Langlois, vice-président du SPECS. « On peut négocier entre les rangs 22 et 25, mais pas 21 », fait-il valoir.

Certains postes exigent un doctorat; il serait donc contradictoire que ce diplôme nécessitant de longues années d'études ne soit plus reconnu, fait-on valoir, surtout dans un contexte de compétition pour le recrutement de la main-d'oeuvre.

« Ce n'est pas une question qu'on va laisser en plan. On craint que le Conseil du trésor reporte ça jusqu'à la prochaine convention collective », indique M. McKay. Le contrat de travail se termine en 2015.